

# Saint-Égrève

## le journal

N°253  
JANVIER 2019



DOSSIER

FINANCES

### Le budget saint-égrévois à la loupe



bonne année 2019



## SERVICE À DOMICILE

Interventions sur  
Saint-Egrève et alentours

**KaliServices**  
La qualité chez vous



Auxiliaire de vie  
Aide à domicile



Aide ménagère  
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle  
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

[www.kaliservicesadom.fr](http://www.kaliservicesadom.fr)



## D. et V. BAPST Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !

Nouvel espace enfants



Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

☎ 04 76 75 61 18

Centre Cial Les Charmettes

2<sup>e</sup> Paire • Tiers payant  
Parking Gratuit  
[optiqueduneron@krys.com](mailto:optiqueduneron@krys.com)

## CARROSSERIE de la PRIOLA



### Tous travaux de carrosserie

### Grands, moyens et petits travaux - Marbre

### Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



## ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation  
Menuiserie PVC, ALU et BOIS  
Fermeture de balcons - Volets roulants  
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

DEVIS  
GRATUIT



Entre une  
grande marque  
et une  
enseigne locale,  
choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ  
LOCATION

VOREPPE  
62 imp. J. de la Fontaine



2P+C dernier ét. 40 m<sup>2</sup> (Carrez)  
56 m<sup>2</sup> (utile). Gd balcon. Chauff  
ind élec. Loyer 588 € + ch. 10 €  
FA 520 € dont EDL 120 €. Caution  
588 €. Dispo 12/02/19. DPE F.

VOREPPE  
326 rue L. Stravinsky



2P+C 48,58 m<sup>2</sup>, rdc surélevé, terrasse  
10 m<sup>2</sup>. Rénové. Calme, ensoleillé.  
Loyer 576 € + ch. 85 € (chauf, ECF  
compris), FA 661 € dont EDL 237 €. Caution  
576 €. Dispo de suite. DPE : E.

NOYAREY  
Chemin du Moulin



4 P+C 112 m<sup>2</sup> rdc en duplex, et 1<sup>er</sup>  
ét. Repeint. 3 ch. Cave, garage,  
terrasse. Chauff ind gaz. Loyer 900 €  
+ ch. 11 €. FA 930 € dont EDL 345 €. Caution  
900 €. Dispo de suite. DPE : F.

VOREPPE  
123 rue D. de Tassigny



4 P+C 78,22 m<sup>2</sup>, rez jardin. 3 ch.  
Garage, jardin priv. Chauff ind  
gaz. Loyer 765 € + ch. 85 €. FA  
850 € dont EDL 200 €. Caution  
765 €. Dispo de suite. DPE : C.

SAINT-EGREVE  
12 rue des Echelles



3P+C 60,37 m<sup>2</sup>. 3e ét. sans asc.  
Balcon. BE. Cave. Station facile.  
Chauff ind gaz. Loyer 600 € + ch.  
45 €. FA 649,50 € dont EDL 181,11 €. Caution  
600 €. Dispo de suite. DPE : D

## poivre rouge

RESTAURANT & GRILL

nouvelle  
carte



Service rapide • Restaurant OUVERT 7j/7 midi et soir  
du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30  
vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE  
04 76 99 96 66 [poivrougesaintegreve](https://www.facebook.com/poivrougesaintegreve)

[www.jbt-immobilier.com](http://www.jbt-immobilier.com)

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940

FNAM

# sommaire n°253



édito

Daniel Boisset  
maire de Saint-Égrève

Mes premiers mots sont d'abord pour vous souhaiter une excellente année 2019 à vous et à vos proches ! J'aurai bien sûr l'occasion de m'exprimer devant vous le 11 janvier prochain à l'occasion de la cérémonie des vœux et j'espère vous voir nombreux pour partager ce moment de convivialité et de citoyenneté.

2019 sera une année chargée pour Saint-Egrève puisque plusieurs grands projets se concrétisent ou bien vont débiter. Je pense ainsi à la vidéo-protection et sa cinquantaine de caméras supplémentaires sur l'espace public. D'autres existaient déjà telles que celles liées au réseau de tramway ou bien les caméras des commerçants. Les cinquante caméras de la ville viendront compléter le dispositif afin de permettre aux forces de l'ordre de recueillir des informations précieuses en cas de délits. Après le passage de six à huit agents au sein de la police municipale, la vidéo-protection vient compléter une offre sécuritaire pour la ville. Car je le pense et je le redis, la première de nos libertés est bien de vivre en sécurité et la Ville fait tout ce qui est en sa mesure pour assurer celle-ci. Je remercie à cette occasion la gendarmerie de Saint-Egrève et son commandant de brigade, qui sont des partenaires de qualité pour atteindre cet objectif.

Je pense aussi à la nouvelle médiathèque Barnave, futur fleuron de la culture avec La Vence Scène. L'architecte a été choisi et 2019 sera consacrée à l'obtention des marchés publics pour les entreprises. Dans deux ans, les Saint-Egrévois pourront profiter d'un espace dédié non seulement au livre mais aussi à toutes les formes de culture et d'échanges dans le domaine des services numériques. Je rappelle que si nous pouvons proposer cet équipement aux habitants c'est bien parce que nos finances sont saines depuis des années. J'en profite pour vous inviter à découvrir dans ce journal le budget 2019. Vous verrez les choix budgétaires faits et la destination de vos impôts. Plus de proximité, plus de services, plus de qualité. Ce sont des valeurs de bonne gestion qui ont été construites pas à pas et que nous avons l'ambition de garder encore pour longtemps !

Daniel BOISSET

## 4-9 | les actualités

Rythmes scolaires : un audit en projet  
Retour au Labo

Tombola des commerçants : et les gagnants sont  
Louez facile !

Atelier circulation à Champaviotte



## I Dossier 10-15

Finances

Le budget saint-égrévois à la loupe



## I les loisirs 16-19

Focus

Un concert pour 150 ans d'histoire

Evénements

Festiatre approche à grands pas

Echecs scolaires à l'ERF



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix  
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Dépôt légal : janvier 2019  
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Véronique Jaubert

Rédacteur en chef : Amandine Venet

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication



# Décembre en fête



## BON APPÉTIT - 1<sup>er</sup> décembre

Le mois des fêtes de fin d'année commence avec le repas des anciens qui a rassemblé près de 400 seniors à l'Espace Robert Fiat



## SPECTACLES EN FAMILLE

Décembre a été marqué par de nombreux spectacles en famille. Théâtre, musique, danse, les spectacles ont été nombreux à la chapelle du CHAI, les s...



## TRANQUILLITÉ - 4 décembre

Pour que les festivités soient sereines, la gendarmerie de Saint-Egrève et la police municipale ont fait le tour des commerces pour leur prodiguer quelques conseils de sécurité



## SOLIDARITÉ - 7 et 8 décembre

L'USSE et différentes associations locales se sont mobilisées pour un week-end 100 % solidaire qui a été l'occasion de collecter des dons pour le Téléthon



## TOMBOLA - 10 décembre

Pour se faire remarquer, les 29 commerçants de Saint-Egrève ont investi dans des oriflammes pour Noël ont cette année investi dans des oriflammes pour Noël de leur magasin !



**FESTIVAL - 8 décembre**  
 Animé par une succession ininterrompue de spectacles en tous genres pour toute la commune, à la bibliothèque (notre photo) à La Vence Scène, à L'Unisson ou à la bibliothèque, les spectateurs ne savaient plus où donner de la tête !



**DÉCORATIONS - 14 décembre**  
 Les parures de Noël égayent la commune. Le hall de l'hôtel de ville ne fait pas exception ! Ce sont les enfants des ateliers périscolaires de Saint-Egrève qui ont fabriqué les décorations qui ornent le sapin.



qui participaient à la grande tombola de Noël. Les gagnants ont fièrement la devanture...



**AVANT LA TRÊVE DES CONFISEURS - 18 décembre**  
 Au Club des Mails, l'année s'est terminée en beauté. Champagne et gâteaux de fête pour célébrer les 80 printemps de certains membres et les noces de diamant d'un couple d'éternels jeunes amoureux mariés depuis 60 ans !



**MARCHÉS EN FÊTE - 20 décembre**  
 Les derniers marchés de l'année ont été marqués par différentes petites animations qui n'ont pas manqué de séduire les visiteurs qui se sont régalés de papillotes et de café offerts par la Ville et les marchands.

## Rythmes scolaires : un audit en projet



Réunion de concertation avec les parents d'élèves le 27 novembre dernier

“Cent fois sur le métier, remettre son ouvrage”, c’est l’adage que Saint-Egrève applique généralement à sa façon de faire. Ainsi, après avoir adopté la semaine des cinq matinées consécutives en 2013 et réalisé

une première évaluation de la qualité de l’offre scolaire et périscolaire sur la commune en 2015-2016, la Ville relance cette année un audit de l’organisation des temps de l’enfant en concertation avec les parents

d’élèves et les enseignants. En effet, à l’issue de réunions qui ont rassemblé les différents acteurs saint-égrévois, il a été convenu que, dès le premier trimestre, la Ville allait produire un cahier des charges permet-

tant de trouver un prestataire pour un audit de l’ensemble des familles.

Cet audit, qui doit s’engager au premier semestre 2019, permettra de préciser les attentes et les besoins des familles en termes d’organisation du temps scolaire. Il sera bien évidemment suivi à chaque étape par un comité de pilotage (COFIL) composé d’élus, de représentants des délégués des parents et des directeurs d’école. Les questions posées aux parents seront notamment examinées par ce COFIL.

Après avoir analysé les résultats de l’audit, le COFIL sera sollicité sur la suite à donner aux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2020. ■

## Retour au Labo

web+



Atelier MAO au Labo

L’Unisson et Fonta Musique lancent la quatrième édition du Labo Musik’n Djeuns. L’expérimentation sonore version 2019 propose un stage de “deux jours pour deux concerts” et un autre de musique assistée par ordinateur (MAO) ouvert à tous les musiciens de 12 à 25 ans. L’occasion d’intégrer un groupe, de jouer sur scène, d’enregistrer et de découvrir la musique assistée par ordinateur entre mars et juin. Les stages et les ateliers se déroulent dans les locaux de L’Unisson et sont encadrés par une équipe d’enseignants des écoles de musique du réseau. Date limite d’inscription le vendredi 22 février pour la MAO et le 22 mars pour le stage concerts. ■

En savoir + : 04 76 75 48 63  
ecolemusique@mairie-st-egreve.fr

## Questions de parents

Mardi 29 janvier les (tout) jeunes parents sont conviés à la première édition des questions de parents de 2019 à la Maison des Solidarités et des Familles. De 20h à 22h, tous sont invités à échanger sur “les besoins et les rythmes du tout-petit”. Bien manger, bien dormir, comment se faire des amis, comment être bien ensemble, savoir oser dire non... sont quelques-uns des thèmes abordés lors de cette soirée animée par les professionnelles du service petite enfance de la ville et le docteur Dhouha, psychologue clinicienne.

## Les écoliers font du ski

Plus que de simples “sorties à la neige”, les sessions de ski qui sont proposées à tous les enfants des classes de CMI et de CM2 des six écoles publiques de la ville sont l’occasion pour près de 400 enfants de découvrir le milieu montagnard. Les 30 séances proposées durant ces cinq semaines sont encadrées par les Educateurs Territoriaux en Activités Physiques et Sportives (ETAPS) de la ville et les enseignants. La Municipalité consacre 51 000 € au ski scolaire, ce qui lui permet de fournir du matériel mais aussi de prendre en charge le transport et les forfaits des enfants. Cette année, plus de 200 enfants de CMI vont chacun profiter de cinq journées de ski de fond tandis que presque autant d’élèves de CM2 vont pouvoir concentrer leurs efforts sur le ski alpin. Chaque sortie est facturée 6€85 aux familles par la Ville, alors qu’une journée revient à 26 € par enfant. ■



## Des vœux à ne pas manquer

Comme chaque année, le maire, Daniel Boisset, invite les Saint-Egrévois à l'Espace Robert Fiat pour une cérémonie tout aussi festive que citoyenne. L'événement, programmé vendredi 11 janvier à 19h donne l'occasion à tous les participants de rencontrer l'ensemble des membres du Conseil municipal et de découvrir les projets pour l'année à venir. L'animation musicale est cette année assurée par un quartet emmené par l'accordéoniste grenoblois Daniel Mille accompagné par son frère Christian au violon, Pascal Perrier (de L'Unisson) au piano et Pascal Berne à la contrebasse. Les musiciens doivent consacrer la première



partie de la soirée à présenter des pièces de l'univers d'Astor Piazzola, de Django Reinhardt ainsi que des compositions de Daniel Mille. Après le discours

du Maire, sous la houlette de Pascal Perrier, le quartet voyage dans le temps pour transformer l'Espace Robert Fiat en jazz club des années 30. Une ambiance

idéale pour favoriser les rencontres et permettre à tous d'échanger avec leurs élus. ■

**VŒUX AU MONDE ECONOMIQUE** : la cérémonie des vœux du maire aux entreprises se déroule le 23 janvier à 20h en salle du conseil municipal en Mairie

## Top cinquante des entreprises

Dans son supplément "entreprises" du 18 décembre dernier, Le Dauphiné Libéré a publié le palmarès des entreprises iséroises. Plusieurs fleurons saint-égrévois y caracolent. Ainsi, Teledyne e2v semiconductors se classe 49<sup>e</sup> des plus gros chiffres d'affaires du département (103 207 000€), Araymond Life réalise la 13<sup>e</sup> meilleure croissance (+118,6%), Recherche Techniques Dentaires (RTD) est la quatrième société la plus rentable (62,5 % de rentabilité nette) tandis que Diprotex la suit en 43<sup>e</sup> position (14;6 % de rentabilité nette). En savoir + : [www.ledauphine.com/entreprises](http://www.ledauphine.com/entreprises)

## Une journée des talents à la MFR



Résolution #1 : "cette année, je me forme à un métier d'avenir". Tous les jeunes qui ont commencé 2019 avec cette idée en tête

feraient bien d'aller faire un petit tour à la Maison Familiale Rurale de Saint-Egrève (2 bis avenue Général de Gaulle) ! Samedi 26 janvier, le réseau des MFR Auvergne-Rhône-Alpes propose sa quatrième "Journée des Talents". Ce rendez-vous doit permettre de découvrir la pédagogie singulière et les formations variées des MFR. C'est aussi l'occasion d'en apprendre plus sur l'alternance, de rencontrer et d'échanger avec les apprentis en formation, les parents, les maîtres de stage et les tuteurs d'entreprises ainsi que les équipes pédagogiques. La thématique de cette année "Fier de ma MFR", offre l'opportunité de rencontrer des "ambassadeurs" : des personnalités reconnues pour leur talent, anciens élèves venus pour partager leurs expériences MFR passées, leurs succès d'aujourd'hui et leurs ambitions de demain ! ■

## Tombola des commerçants : et les gagnants sont...



Après avoir distribué plus de 60 000 tickets durant les fêtes de fin d'année, les commerçants doivent maintenant désigner quels seront les grands gagnants de leur tombola. Pour ce faire, une soirée est organisée en mairie le mercredi 16 janvier à 19h30. Sous le regard d'un huissier de justice, des mains innocentes sont invitées à tirer au sort les numéros qui emporteront les lots mis en jeu pour ce grand jeu gratuit... Les résultats seront bien évidemment disponibles dans chaque commerce participant ainsi que sur le site de la Ville. ■

## Louez facile !



“Louez facile”, un dispositif gagnant-gagnant pour les propriétaires et les familles à revenu modeste

Pas toujours facile de trouver la bonne personne à qui louer un bien immobilier. Toutefois, pour rentabiliser un logement tout en s’engageant socialement, la Métropole a lancé un dispositif d’intermédiation locatif “Louez facile”. Celui-ci, offre la possibilité à des ménages modestes d’accéder à une habitation abordable tandis

que les propriétaires privés qui acceptent de leur louer peuvent profiter d’une déduction de 85% sur leurs revenus bruts fonciers. Un dispositif qui a tout d’un partenariat gagnant/gagnant et qui s’inscrit dans le plan gouvernemental “le Logement d’abord” et la lutte contre le sans-abrisme. Pour en profiter, il suffit de confier

la gestion de son bien à l’une des deux agences immobilières à vocation sociale (AIVS) associées à la Métropole, Territoires ou SOLIHA Immobilier. Elles proposent un service de gestion sociale adapté au parc privé à destination de ménages à faibles ressources. Les propriétaires bénéficient ainsi d’un accompagnement personnalisé

## Engagements

Le dispositif “Louez facile” implique aussi quelques contraintes imposées au propriétaire. Celui-ci doit en effet s’engager à louer un bien neuf ou ancien, non meublé, à un locataire aux revenus modestes et selon un niveau de loyer fixé par l’État et la Métropole. Il doit en outre signer une convention avec l’ANAH (Agence Nationale de l’Habitat) pour six ans et louer son bien en tant que résidence principale, à l’exception de sa famille.

comme des conseils à la mise en location, la simulation de la rentabilité locative et un appui technique pour d’éventuels travaux. Autres avantages, la location du logement est assurée par un organisme agréé, le paiement des loyers et des charges est garanti et l’éventuelle remise en état du bien est couverte en cas de dégradation. ■

**SANS ABRISME** : afin de mieux connaître les besoins et le nombre des personnes sans abri, la Métropole et ses partenaires lancent la “nuit de la solidarité”. Le 30 janvier, à Saint-Egrève des équipes de bénévoles se rassembleront à la Maison Borel à partir de 18h. Après deux heures de formation, les volontaires partiront pour effectuer un dénombrement nocturne. **En savoir +** : [nuitdelasolidarite@untoitpourtous.org](mailto:nuitdelasolidarite@untoitpourtous.org)

## Accueil eau potable

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l’accueil des abonnés au service de l’eau potable de la Métropole est pris en charge par la Société publique locale des eaux de Grenoble (SPL) dont l’accueil physique est situé au 5 place Vaucanson à Grenoble (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30).

Pour souscrire, résilier ou pour tout problème technique lié à ce service, il est possible de contacter la SPL au 04 76 86 20 70 ou [www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr).

**A noter** : pour les problèmes techniques liés aux questions d’assainissement, il convient d’appeler le 0 800 500 048.

## Cartes résidents à renouveler

Lancées l’an dernier, les cartes résident permettent aux habitants du Sivom du Néron de bénéficier de bas tarifs pour profiter des piscines intercommunales. Il est déjà temps de la renouveler pour l’année 2019. Cela se fait gratuitement sur présentation d’une pièce d’identité et d’un justificatif de domicile de moins de trois mois toujours à la mairie de sa commune de résidence ou à l’accueil de la piscine Tournesol. ■





## Atelier circulation à Champaviotte



La concertation avec les habitants continue de plus belle en ce début d'année. Lundi 28 janvier, des ateliers de travail relatif aux évolutions à venir de la circulation automobile et piétonne à Champaviotte sont ouverts aux riverains et aux habitants de Saint-Egrève. Objectif : donner à chacun l'occasion de participer à la définition des aménagements qui seront ensuite réalisés

par la Métropole. Pour assister à ces ateliers, il suffit de venir dès 17h à la Maison Borel (accueil ouvert jusqu'à 19h30).

A noter : l'organisation de ces ateliers permet à chacun de s'impliquer quelques minutes ou quelques heures en fonction de ses envies. ■

**En savoir + :** 04 76 56 53 03.

**PISTE CYCLABLE :** la Métro intervient pour créer une piste cyclable sur le chemin de La Priola qui relie la rue de la gare à la rue de Champaviotte en longeant les enceintes du Centre Hospitalier Alpes Isère

**DEPOSE-MINUTE :** afin de mettre fin aux problèmes de stationnement récurrents le dépose-minute installé au niveau de l'école de Prédieu va être neutralisé par la Ville. A partir du 17 janvier, les parents sont donc invités à stationner dans les rues adjacentes pour déposer leur(s) enfant(s)

## Janvier arboré

Le début d'année s'annonce riche en plantations dans les espaces verts saint-égrévois. En effet, le secteur en charge de l'entretien de ces derniers doit, dans les semaines à venir, planter une dizaine d'arbres comme des chênes, des érables, un ginkgo biloba, un tulipier, des hêtres verts et pourpres, aux abords des jeux pour enfants du parc de Fiancey pour les ombrager. 17 arbres doivent être mis en terre autour du plateau sportif de Clapière, et deux autres vont venir remplacer ceux qui ont été vandalisés parc Barnave. En outre, 766 arbustes doivent également être plantés dans les quartiers de Saint-Egrève, notamment au niveau de l'îlot des enfants où une haie champêtre va être plantée en lieu et place des anciens peupliers. La Ville consacre 10 000 € à ces plantations. ■



## Zapping du mois

DÉCEMBRE

Jeudi  
20



### Finalisation de la phase I

La phase I des travaux de réhabilitation du groupe scolaire Barnave touche à sa fin. Ce chantier, commencé en juin dernier, a permis de mener à bien des opérations de rénovation thermique et fonctionnelle dans les locaux de l'élémentaire. Dans les semaines à venir, la phase 2 de ce chantier se concentrera sur les locaux du périscolaire. L'été prochain sera consacré à la remise à neuf de la maternelle. 3,3 millions d'euros sont attribués à ce projet.

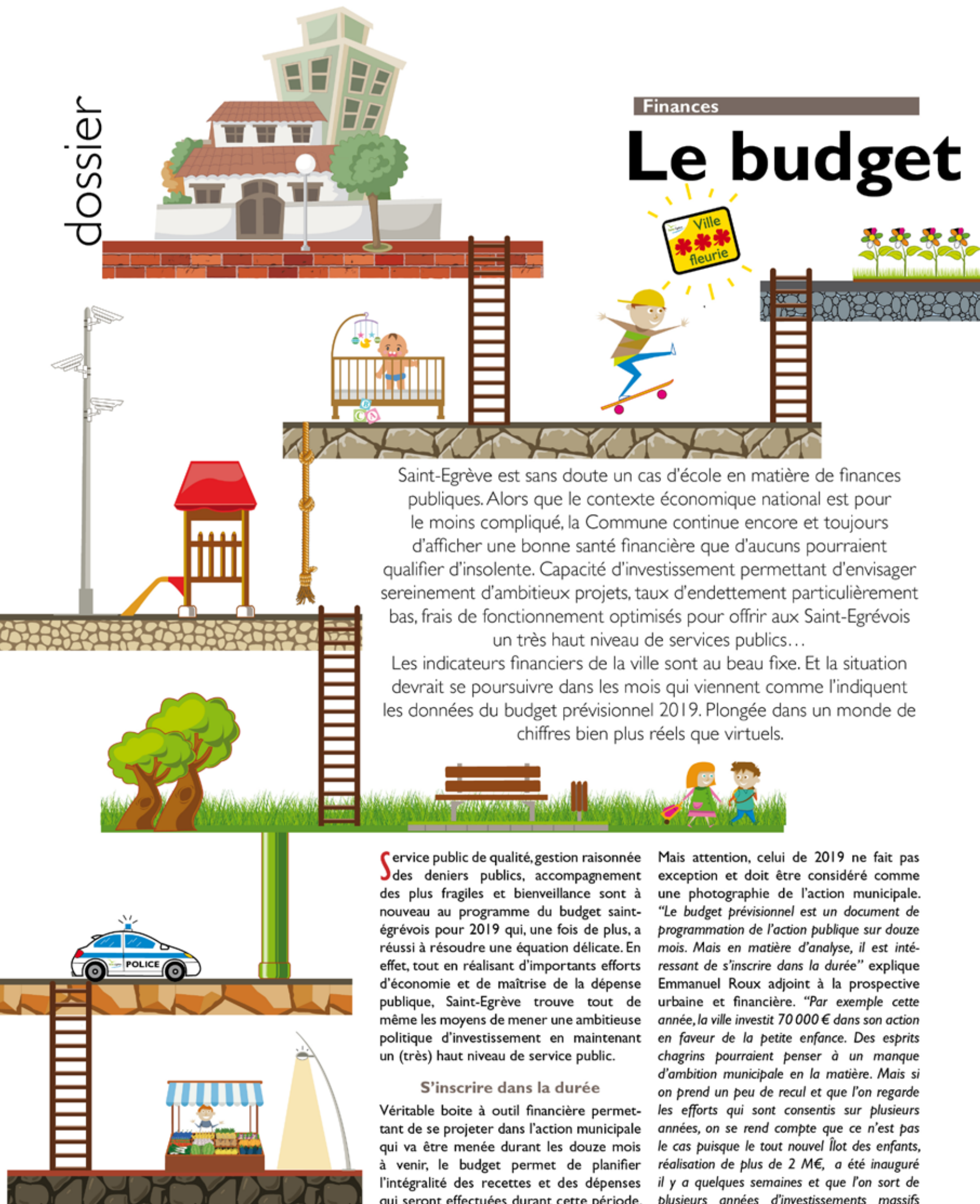
## APIH fit'



Dans le cadre des projets APIH (Appel aux Projets et Initiatives des Habitants), les travaux programmés en 2018

devraient se terminer ce mois-ci avec la mise en place d'une aire de fitness à Fiancey. A la mi-janvier, la société Kompan devrait installer un appareil avec poignées de suspension et un banc d'abdos assorti d'espaliers sur une zone "amortissante" en dalles alvéolaires de 51m<sup>2</sup>. Mis à disposition des sportifs en libre accès, ces équipements auxquels la commune consacre très exactement 14 999,64 € (sur les 15 000 alloués dans le cadre du dispositif) ont la particularité d'être modulable. En effet, en fonction de l'accueil qui leur sera réservé, il sera possible d'y ajouter des extensions pour proposer d'autres types d'exercices. ■

# Le budget



Saint-Egrève est sans doute un cas d'école en matière de finances publiques. Alors que le contexte économique national est pour le moins compliqué, la Commune continue encore et toujours d'afficher une bonne santé financière que d'aucuns pourraient qualifier d'insolente. Capacité d'investissement permettant d'envisager sereinement d'ambitieux projets, taux d'endettement particulièrement bas, frais de fonctionnement optimisés pour offrir aux Saint-Egrévois un très haut niveau de services publics...

Les indicateurs financiers de la ville sont au beau fixe. Et la situation devrait se poursuivre dans les mois qui viennent comme l'indiquent les données du budget prévisionnel 2019. Plongée dans un monde de chiffres bien plus réels que virtuels.

**S**ervice public de qualité, gestion raisonnée des deniers publics, accompagnement des plus fragiles et bienveillance sont à nouveau au programme du budget saint-égrévois pour 2019 qui, une fois de plus, a réussi à résoudre une équation délicate. En effet, tout en réalisant d'importants efforts d'économie et de maîtrise de la dépense publique, Saint-Egrève trouve tout de même les moyens de mener une ambitieuse politique d'investissement en maintenant un (très) haut niveau de service public.

## S'inscrire dans la durée

Véritable boîte à outil financière permettant de se projeter dans l'action municipale qui va être menée durant les douze mois à venir, le budget permet de planifier l'intégralité des recettes et des dépenses qui seront effectuées durant cette période.

Mais attention, celui de 2019 ne fait pas exception et doit être considéré comme une photographie de l'action municipale. "Le budget prévisionnel est un document de programmation de l'action publique sur douze mois. Mais en matière d'analyse, il est intéressant de s'inscrire dans la durée" explique Emmanuel Roux adjoint à la prospective urbaine et financière. "Par exemple cette année, la ville investit 70 000 € dans son action en faveur de la petite enfance. Des esprits chagrins pourraient penser à un manque d'ambition municipale en la matière. Mais si on prend un peu de recul et que l'on regarde les efforts qui sont consentis sur plusieurs années, on se rend compte que ce n'est pas le cas puisque le tout nouvel îlot des enfants, réalisation de plus de 2 M€, a été inauguré il y a quelques semaines et que l'on sort de plusieurs années d'investissements massifs

# saint-égrévois à la loupe



dans le domaine de la petite enfance. Notre politique c'est de faire chaque chose en son temps. Et de bien les faire plutôt que de partir dans tous les sens. En tant qu'élus, nous devons définir les priorités, décider de faire un effort dans un domaine donné à un moment donné pour accompagner au mieux la population en gardant toujours un objectif : celui de l'intérêt général. Nous sommes capables de mener ces projets à bien sans augmenter les taux d'imposition municipaux."

## Grandes masses

Un budget, c'est bien évidemment une histoire d'argent. Mais plutôt que de passer en revue des kilomètres de chiffres, il est parfois plus intéressant de prendre un peu de distance pour regarder les grandes masses en jeu. "Cette prise de distance permet de comprendre le sens général de l'action publique. Les détails sont importants mais il faut regarder le travail dans sa globalité pour en saisir le sens général" continue Emmanuel Roux qui indique ainsi que quand la

Ville consacre 3,3 M€ à sa politique petite enfance cela se traduit par le fait que "70 % des enfants de moins de trois ans fréquentent une des cinq structures d'accueil petite enfance ou la Clairière. Près de 900 000 € de subvention accordée au CCAS permettent la mise en œuvre de l'accès aux droits, des actions d'intervention sociale, la mise en place d'aides aux plus démunis, la démarche d'analyse des besoins sociaux, l'accessibilité, le point écoute communal... L'accompagnement des associations n'est pas en reste avec près de 350 000 €. Bref derrière chaque chiffre il y a des réalités concrètes qui tous les jours concernent les Saint-Egrévois !"

## Redistribution

Comme n'importe quel budget de n'importe quel ménage, le budget communal se compose de recettes et de dépenses qui doivent impérativement être équilibrées entre elles. Les dépenses peuvent se concrétiser sous la forme de services humains, ce sont les dépenses de fonctionnement

ou sous la forme d'investissement dans la création ou l'entretien d'équipements municipaux. "Avec le budget de la Ville, nous voyons bien que lorsque la commune dépense de l'argent cela permet d'enrichir la Ville. Cela peut paraître paradoxal, mais quand on réalise un investissement ou que l'on propose des services de qualité à la population, cela permet de maintenir sur place des ménages, de créer des emplois, de donner de la valeur à l'immobilier en améliorant la qualité de vie de chacun. Cette année encore, en consacrant 21,2 M€ aux dépenses de fonctionnement de Saint-Egrève et en 6,1 M€ aux investissements, nous nous efforçons d'offrir à tous un cadre de vie et des services de qualité".

Et si les pages suivantes, qui présentent ces dépenses par politiques publiques, peuvent donner l'impression que c'est un jeu d'enfant, force est de constater que maintenir un budget équilibré raisonné et ambitieux est un exercice parfois compliqué ! ■

## Zoom sur... Les investissements culturels

Dans les mois à venir, la Ville investira 102 000 € dans la politique vie culturelle, dont notamment 50 000 € de travaux d'amélioration du confort d'utilisation de L'Unisson ou encore 20 000 € d'achat de matériel et d'éclairage pour l'exposition du salon de l'aquarelle. Paradoxalement les investissements les plus importants en la matière ne sont pas forcément les plus élevés puisque ce sont 30 000 € qui sont en 2019 consacrés à la réalisation de l'extension de la future médiathèque de Saint-Egrève. Projet d'envergure, ces études de conception viennent d'être confiées à l'Atelier 43 et la réalisation est d'ores et déjà programmée pour 2020. ■



# FONCTIONNEMENT : dépenses d'exploitation

Les "dépenses d'exploitation" du budget général de fonctionnement de Saint-Egrève correspondent aux dépenses courantes de la Ville (chauffage et éclairage des bâtiments publics, salaires des personnels, subventions au CCAS, aux associations...).



21,2M€

## ★ POLITIQUE CULTURELLE &

### VIE CULTURELLE 2,50M€

- 42 % des ménages adhèrent à la médiathèque
- Plus de 60 000 entrées de cinéma et une vingtaine de spectacles par an.
- 300 heures de cours hebdomadaires dispensées à 430 élèves à L'Unisson



## ★ POLITIQUE DE L'ACTION



## ★ POLITIQUE DU CADRE DE VIE 3,10M€

### AMÉNAGEMENTS URBAINS 0,60M€

- Environ 500 dossiers traités par an concernant le droit des sols
- Gestion des 60 établissements recevant du public



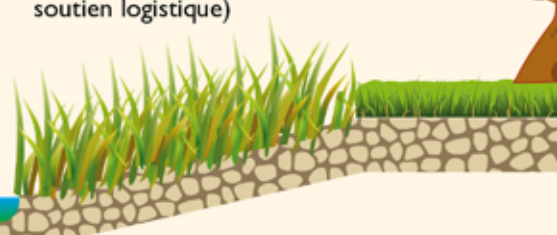
### ENVIRONNEMENT 1,30M€

- 42 ha d'espaces verts pour 1100 ha de surface de la commune
- 8 parcs, 4 squares et 25 aires de jeux



### ENTRETIEN ET VALORISATION DES ESPACES PUBLICS 1,20M€

- 255 000 € pour l'éclairage public
- 400 000 € pour l'entretien des espaces urbains (aménagement, déneigement, propreté, maintenance des jeux et soutien logistique)



## ★ POLITIQUE DES SERVICES PUBLICS 4,30M€

### VIE CITOYENNETÉ 1,50M€

- 1 agent de la police municipale intercommunale (avec Le Fontanil) pour 2300 habitants.
- 50 réunions de concertation par an pour le conseil des habitants.
- Près de 5000 titres d'identité biométrique par an.
- 3335 emplacements au cimetière



### MOYENS COLLECTIFS 2,80M€

Ensemble des services supports permettant la coordination et le soutien des services (services informatique, ressources humaines, finances, secrétariat général, achats...)



& ASSOCIATIVE **2,8M€**



VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVE **0,30M€**

- La ville soutient les associations en apportant un soutien logistique pour l'organisation de leurs manifestations
- Une nouvelle salle ouverte à Prédieu



VIE ÉDUCATIVE **4,90M€**

- 1500 enfants inscrits à la restauration scolaire
- 900 enfants en moyenne par jour au restaurant scolaire
- 1050 enfants sont inscrits aux activités périscolaires soit 65 % des enfants scolarisés

JEUNESSE **5,7M€**



ENFANCE/JEUNESSE **0,80M€**

- 300 jeunes fréquentent le pôle jeunesse
- Un équipement dédié, Le Patio, qui accueille 900 personnes par semaine

★ POLITIQUE DES SOLIDARITÉS **4,3M€**

ACTION SOCIALE **1M€**

- 883 000 € consacrés à subventionner le CCAS qui met en place des actions de solidarité

PETITE ENFANCE **3,3M€**

- 70 % des enfants de moins de 3 ans fréquentent une des 5 structures d'accueil petite enfance de la ville



★ POLITIQUE DES PRATIQUES SPORTIVES **0,90M€**  
(en complément des politiques portées par le Sivom du Néron)

- 358 000 € de subvention à l'USSE pour ses 19 sections
- Mise en place de l'Ecole Municipale des Sports



★ POLITIQUE D'ANIMATION ÉCONOMIQUE **0,10M€**  
(en complément des politiques portées par la Métropole)

- 30 commerçants fréquentent les 5 marchés hebdomadaires
- Soutien à la tombola des commerçants



# INVESTISSEMENT : les dépenses d'équipement

Le budget général d'investissement de la Ville permet de financer les gros travaux d'entretien et la création des bâtiments et autres infrastructures municipales, les achats de biens ainsi que la réalisation d'études.



## ★ POLITIQUE CULTURELLE & ASSOCIATIVE **0,10M€**



- VIE CULTURELLE 0,10M€** pour :
- Accompagnement d'événements culturels : 1<sup>er</sup> salon de l'aquarelle
  - Une médiathèque pour demain : poursuite des études pour des travaux en 2020/2021
  - Amélioration du confort des musiciens à L'Unisson



## ★ POLITIQUE DU CADRE DE VIE **0,80M€**

### ENVIRONNEMENT **0,20M€** dont :

- Contribution à l'aménagement des parcs et l'embellissement des espaces verts
- Contribution à la sauvegarde face aux risques GEMAPI

### VALORISATION ET ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS URBAINS **0,40M€**

- pour :
- L'éclairage public moderne et plus économe (moins 30 % de consommation en 7 ans)

### AMÉNAGEMENTS URBAINS **0,20M€** dont :

- 200 000 € pour le soutien aux logements sociaux. Le nombre de logements sociaux est de 1400, ce qui correspond à un taux de 19,5%

# 0%

*C'est le taux d'augmentation de la part communale des impôts locaux*

## ★ POLITIQUE DES SERVICES PUBLICS

### VIE CITOYENNETÉ **0,70M€** pour :

- Renforcer la tranquillité et la sécurité publique, des locaux de la police municipale agrandis et plus fonctionnels
- Vidéo-protection sur les espaces publics

★ POLITIQUE PETITE ENFANCE **0,07M€**

- Amélioration des conditions d'accueil, de jeu et d'éveil des enfants



★ POLITIQUE DE L'ACTION JEUNESSE **2,03M€**

VIE EDUCATIVE **1,93M€** dont :

- Rénovation énergétique et fonctionnelle du groupe scolaire Barnave (3 500 000 € répartis sur trois ans)

ENFANCE/JEUNESSE **0,10M€** dont :

- Amélioration du confort au Patio
- Aménagement d'aires de jeux



★ POLITIQUE DES PRATIQUES SPORTIVES **1,80M€**

EQUIPEMENTS SPORTIFS **1,80M€** dont :

- Rénovation des équipements sportifs : 402 000 euros pour les tennis des Brioux
- 1 244 750 € pour les tribunes Jean Balestas



PUBLICS **1,30M€**



MOYENS COLLECTIFS **0,60M€**  
pour par exemple :

- Améliorer le confort de la salle des mariages

Solidarité

Célébration du 150<sup>e</sup> anniversaire de Sainte Agnès

# Un concert pour 150 ans d'histoire

La Vence Scène reçoit le 1<sup>er</sup> février prochain des musiciens de L'Unisson pour une soirée caritative organisée pour l'association Sainte-Agnès qui fête ses 150 ans. Découverte.

Habitué de scènes et des concerts les jeunes musiciens de l'ensemble cuivres de L'Unisson et le groupe Graine de D'jeuns préparent l'une des plus grosses dates de leur jeune carrière. En effet, vendredi 1<sup>er</sup> février, à 20h, ces formations s'apprêtent à se partager les planches de La Vence Scène pour une soirée exceptionnelle à plus d'un titre. Outre le cadeau artistique qui leur est fait, pouvoir se produire devant plus de 400 personnes dans des conditions professionnelles -c'est déjà une belle histoire- les artistes sont aussi conscients qu'ils vont participer à une soirée caritative

organisée en faveur de l'association Saint-Agnès.

## Une première

A l'origine de ce projet, Françoise Rocabois, dont la fille est justement l'une des pensionnaires de cette association depuis quelques années. "C'est une première car historiquement et structurellement, Sainte Agnès n'est pas une association de parents. Il n'y a pas de bénévoles habitués à se mobiliser pour mener à bien de tels projets. Mais quand j'ai proposé de mettre en place cette soirée pour récolter des fonds destinés à financer un projet, tout le monde a répondu positivement à commencer par l'association elle-même", se réjouit la Saint-Egrévoise qui depuis court dans tous les sens pour mettre en place ce concert. Les musiciens de L'Unisson et la Ville ont tout de suite été séduits par cette idée. Une belle façon pour l'association de clôturer les festivités qui viennent de marquer ses 150 ans d'existence.

## Il était une fois...

C'est le chanoine Pierre Servonet qui crée sur les hauteurs de Saint-Martin-le-Vinoux, l'asile

Sainte Agnès en 1848. "Son but était de protéger des jeunes filles handicapées intellectuelles. C'était un homme très moderne qui a compris bien des choses très tôt", explique Patrick Ernst, directeur général de l'association qui indique par exemple que pour s'occuper des pensionnaires de son asile, l'ecclésiastique s'est rapidement rendu compte qu'il "ne pouvait travailler seul. Il a fait appel à des sœurs pour l'épauler et il a surtout eu l'idée d'impliquer la bonne société grenobloise en fondant une œuvre. Elle était dirigée par des dames comme la générale Randon qui organisaient des événements pour récolter des fonds". Soucieux du bien-être de ses pensionnaires, l'abbé a aussi compris l'importance de leur donner la possibilité de travailler. "En leur confiant des travaux de couture, le chanoine a inventé les Esat il y a près de 150 ans", constate encore Patrick Ernst.

## Succès et courtisane

La vie de l'établissement est marquée par d'innombrables anecdotes dans lesquelles se côtoient les petites et la grande Histoire et où des anonymes et des figures européennes jouent un rôle déterminant. Parmi

elles, Patrick Ernst évoque la demi-mondaine qui se faisait appeler "Princesse Gilca, une courtisane du début du siècle qui vivait de ses charmes. Elle frappe un jour à la porte de l'asile et y rencontre sœur Marie-Xavier. Une rencontre qui bouleverse la vie de la jeune femme qui active son réseau pour obtenir des dons. Grâce à elle, des maharadjas, des hommes politiques et des personnalités en vue comme Coco Chanel soutiennent l'association. C'est ainsi qu'en 1930 la maison est dotée d'un chauffage central". "Durant la seconde guerre mondiale, l'association accueille et cache des résistants comme Robert Schuman, l'un des pères fondateurs de l'Europe, qui s'y est fait passer pour un jardinier", renchérit Françoise Rocabois qui évoque aussi le passage en ces lieux d'Yvonne de Gaulle, la femme du général... Des éléments qui seront bien évidemment détaillés par l'intéressée qui prépare une présentation en guise de prélude lors de la soirée du 1<sup>er</sup> février. ■

En savoir + : [www.ste-agnes.fr](http://www.ste-agnes.fr)  
Réservations : 04 76 26 21 27  
ou [concert@ste-agnes.fr](mailto:concert@ste-agnes.fr)

## Une association bien implantée

Sainte-Agnès évoque l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) installé à Vence Ecoparc dont les 150 employés sont tous porteurs d'un handicap intellectuel. Pourtant, au-delà de cette blanchisserie high tech l'association Sainte-Agnès accueille et accompagne 670 adultes handicapés sur le canton et alentours. Foyer de vie, foyer d'hébergement, service d'activité de jour, accueil familiaux... L'association propose 330 places sur six sites et dispose d'un budget de 16 M€ pour rémunérer notamment ses 200 salariés et les 150 ouvriers de l'Esat.



## Festiatre approche à grands pas

Avec la régularité d'un métronome Festiatre, le festival de théâtre amateur de Saint-Egrève marque le début de l'année. Mis sur pied par l'association à Vence Théâtre, l'événement propose des spectacles à l'Espace Europe le temps d'un week-end marathon. Cette année quatre spectacles sont à nouveau au programme de Festiatre qui se déroule les 26 et 27 janvier. Ainsi les aficionados du travail de Jean-Claude Perroux de l'association saint-égrévoise pourront (re)découvrir "Une Dent Contre", l'enquête bucco-dentaire menée de main de maître par un enquêteur surprise dans le cabinet d'un dentiste fraîchement assassiné (le 26 janvier à 17h). Avec "Rudy le Rocker : fin de partition" le Théâtre de la Renverse retrace le séjour dans un hôtel sous surveillance d'un groupe de vieux rockers venu d'un pays



Une dent contre. Un classique d'à Vence Théâtre qui tourne depuis des années (archive)

composé de plusieurs peuples qui se détestent et qui est dirigé par un autocrate féroce et stupide (le 26 janvier à 20h). Autre proposition, celle de Gérard Garcia de la Compagnie "Gérard fait son intéressant" qui, avec son complice M. Bling, clown-musi-

rien, revisite l'univers poétique de mots et de jeux de mot de Raymond Devos en interprétant "Il se prend pour Devos" (le 27 à 15h). Enfin, âmes sensibles ne pas s'abstenir car avec "Bivouac-attack" de Kenny Bernard mis en scène par Lionel

Bernard, les spectateurs sont invités à plonger dans une parodie rythmée de films d'horreur dans laquelle deux amies partent en randonnée dans une montagne inquiétante au risque de rencontrer un tueur... (le 27 à 18h). ■

**PREMIERES PARTIES** : durant Festiatre, chaque spectacle amateur est précédé par une première partie assurée par les ateliers de l'association à Vence Théâtre

## Echecs scolaires à l'ERF

À vis aux amateurs de mat et de pat. Les championnats d'Isère d'échecs scolaires se déroulent de 13h à 18h le mercredi 30 janvier à l'Espace Robert Fiat. L'événement, qui propose cinq rondes de 15 minutes par joueur, est bien évidemment accessible aux élèves de la commune. Les enfants du CP à la troisième qui souhaitent y participer avec des camarades de leur école ou collège peuvent s'inscrire jusqu'au soir du lundi 28 janvier en envoyant un message à claire.pernoud@orange.fr (arbitre internationale qui dispense des cours à la section échecs du Sou) dans lequel il faut préciser nom, prénom, date de naissance, nom de l'école et genre de l'enfant. À noter : les participants qui ne disposent pas de leur licence devront s'acquitter de 3€ pour l'acheter. ■

En savoir + : 06 24 46 08 91 ou clement.rodmacq@gmail.com



## Zapping du mois

DÉCEMBRE

Judi  
6



## Vernissage musical

Participation record pour "Les arts en fête", l'exposition ouverte aux artistes amateurs de Saint-Egrève. En effet, cette année pas moins de 62 créateurs ont confié leurs œuvres à la Ville pour les présenter au public durant toute une semaine dans les salons de l'Hôtel de Ville. Pour célébrer dignement leur accrochage aux cimaises locales, un vernissage en musique a bien évidemment été organisé en présence d'une partie des participants et de Geneviève Reynier, adjointe en charge de la culture.

# LA VENCE SCENE

Vendredi 18 janvier 2019 à 19h30

## Sol bémol, la révolution circassienne



### Un poing c'est tout !

Soirée coup de poing à La Vence Scène qui propose une soirée entièrement consacrée au noble art ! En effet, le 26 janvier dès 18h, le cinéma propose aux amateurs de cinéma et d'upercuts d'enchaîner "Creed, l'héritage" et "Creed II" à l'occasion d'un événement "ciné-boxe". Pour reprendre des forces entre ces deux opus qui s'inscrivent dans la saga de Rocky Balboa incarné par Sylvester Stallone, les spectateurs sont invités à partager une pizza roborative pour ne pas se retrouver KO après 4h24 de présence sur le ring !

**EN ROUTE POUR LES OSCARS : bon plan :** en janvier, La Vence Scène propose une sélection de films en VOSTF en lice pour les Oscars au tarif unique de 4€



### Ciné ma différence revient

Les séances de "Ciné ma différence" reviennent sur Saint-Egrève à la Vence Scène dès le samedi 12 janvier à 15h avec "Astérix et le secret de la potion magique". Ces projections permettent aux personnes valides et aux personnes en situation de handicap intellectuel de partager des films sur grand écran dans des conditions d'accueil légèrement adaptées. En effet, pour que chacun puisse profiter du 7<sup>e</sup> art, le son est un peu moins fort, la pénombre moins marquée et des bénévoles sont formés à encadrer en cas de besoin les personnes handicapées. Ces séances se déroulent à Saint-Egrève un mois sur deux en alternance avec celles proposées à "Mon Ciné" à Saint-Martin d'Hères.



© Les films invisibles

Depuis des années maintenant, le cirque "à la papa" a vécu. Les jeunes artistes circassiens révolutionnent cette discipline et revisitent en les dépoussiérant les grands classiques du spectacle vivant. Avec Sol bémol, la Compagnie D'irque & Fien s'inscrit totalement dans cette mouvance révolutionnaire. Après "Carrousel des Moutons", Dirk Van Boxelaere et Fien Van Herwegen, ce duo

d'équilibristes, joue à nouveau d'audace pour proposer à leur public un cirque musical aussi poétique que spectaculaire. Avec pour seuls éléments, une petite valise et quatre pianos anciens, les acrobates-musiciens rejouent la partition d'une vie à deux, avec ses hauts et ses bas, ses rencontres fortuites et ses instants suspendus. ■ **Spectacle complet.**

**En savoir + :** [www.dirque.com](http://www.dirque.com)

Vendredi 25 janvier 2019 à 20h

## Les Molières de Monsieur Haffmann

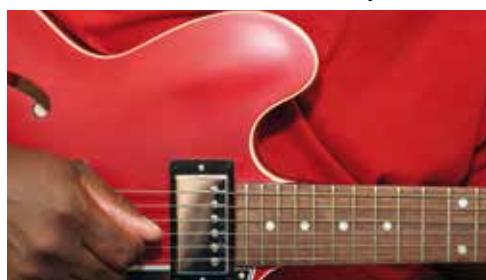
En accueillant "Adieu Monsieur Haffmann", La Vence Scène ouvre ses portes à l'académie des Molières puisque le spectacle écrit et mis en scène par Jean-Philippe Daguerre et présenté le 25 janvier par l'atelier Théâtre actuel a raflé quatre Molières en 2018 : meilleur spectacle de théâtre privé, meilleur auteur francophone vivant, révélation féminine et meilleur second rôle. ■

**Spectacle complet.**



Vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h

## Graine de D'jeuns en concert



Pour les 150 ans de Sainte-Agnès, Graine de D'jeuns et des musiciens de L'Unisson s'emparent de La Vence Scène pour un concert événement dont les bénéfices iront à l'association. Voir aussi en page 16. ■

**Réservations :** 04 76 26 21 27  
ou [concert@ste-agnes.fr](mailto:concert@ste-agnes.fr)

**A VOUS DE VOIR :** préparez vous à en prendre plein les yeux ! Les rencontres cinématographiques "A vous de voir" reviennent à La Vence Scène du 15 au 20 février

# l'agenda du 8 au 24 janvier



8 JANVIER

**Ski nordique**, inscriptions à la section ski nordique et raquette de l'USSE à la permanence proposée à la tribune du stade J. Balestas. de 19h15 à 20h. En savoir + : 04 76 75 78 80.

VENDREDI 11 JANVIER



**Cérémonie des vœux** aux habitants à l'Espace Robert Fiat. Dès 19h.

DIMANCHE 13 JANVIER



**Judo**, Tournoi de l'USSE au complexe sportif Jean Balestas. De 9h à 16h.



**Basket**, l'équipe seniors féminine pré-nationale de l'USSE reçoit Nivolas Vermelle au gymnase L. Terray. 15h30.

MERCREDI 16 JANVIER

**Tombola de Noël** : cérémonie de tirage au sort organisée à l'Hôtel de ville. 19h30.

DU 18 AU 20 JANVIER

**Portes ouvertes** "formez-vous autrement" chez les Compagnons du devoir et du tour de France à la Villa Jeanne d'Arc rue de Champaviotte. De 9h30 à 17h30.



VENDREDI 18 JANVIER

**Loto** de la section handball de l'USSE à l'Espace Robert Fiat. 18h30.

**Spectacle de cirque musical** "Sol Bémol" par la Cie D'irque & Fien à La Vence Scène. 19h30.



SAMEDI 19 JANVIER

**Basket**, l'équipe seniors masculine pré-nationale de l'USSE reçoit Epagny au gymnase L. Terray. 20h30.

DIMANCHE 20 JANVIER



**Vide-grenier** de l'association Tibétains et peuples de l'Himalaya (TPH) à l'Espace Robert Fiat pour financer la construction d'une école à Syabru Bensi. De 8h à 17h. En savoir + : <http://tibetainsetpeuplesdelhimalaya.unblog.fr>

JEUDI 24 JANVIER

**Vernissage** de l'exposition "Ecriture" d'Umberto Rossini dans les salons de l'Hôtel de ville. 18h30.

JUSQU'AU 2 FÉVRIER

**Concertation**, "élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunale (RLPi)".

## LA VENCE SCÈNE cinéma



► **Le grand bain** (tarif unique 4€)  
Le 11 janvier à 20h ; le 13 janv. à 17h30.

► **Aquaman**  
Le 12 janvier à 20h ; le 15 janv. à 17h30.

► **Le retour de Mary Poppins**  
Le 14 janvier à 14h (lundi cinéma)

► **Qui a tué Lady Winsley ?** (VOSTF)  
Le 16 janvier à 18h ; le 17 janv. à 20h ; le 20 janv. à 20h30 ; le 21 janv. à 20h.

► **Au bout des doigts**  
Le 8 janvier à 20h.

► **Mia et le lion blanc**  
Le 8 janvier à 20h ; le 16 janv. à 15h30 ; le 19 janv. à 15h30 et 20h30 ; le 21 janv. à 14h.

► **Premières vacances**  
Le 9 janvier à 17h30 ; le 11 janv. à 20h30 ; le 12 janv. à 20h30 ; le 13 janv. à 15h30 ; le 14 janv. à 20h ; le 15 janv. à 20h30.

► **Astérix, le secret de la potion magique**  
Le 9 janvier à 16h ; le 12 janv. à 15h (ciné ma différence) et 18h ; le 13 janv. à 15h ; le 15 janv. à 18h.

► **The Bookshop** (VOSTF)  
Le 9 janvier à 18h ; le 12 janv. à 15h30 ; le 13 janv. à 20h.

► **Wildlife une saison ardente** (VOSTF)  
Le 9 janvier à 20h30 ; le 13 janv. à 20h30 ; le 14 janv. à 20h.

► **Pupille**  
Le 9 janvier à 20h ; le 12 janv. à 17h30.

► **Paddy, la petite souris**  
Le 9 janvier à 16h ; le 16 janv. à 16h.

► **Leto** (VOSTF)  
Le 10 janvier à 20h ; le 15 janv. à 20h.

► **Sauver ou périr**  
Le 10 janvier à 20h ; le 13 janv. à 18h.

► **L'incroyable histoire du facteur Cheval**  
Le 16 janvier à 17h30 et 20h30 ; le 17 janv. à 17h30 ; le 18 janv. à 20h30 ; le 19 janv. à 15h et 20h30 ; le 20 janv. à 15h30 et 17h30 ; le 21 janv. à 14h et 18h ; le 22 janv. à 20h30.

► **Les invisibles**  
Le 16 janvier à 20h30 ; le 18 janv. à 18h ; le 19 janv. à 17h30 ; le 20 janv. à 18h ; le 21 janv. à 20h30 ; le 22 janv. à 20h.

► **Troppa Grazia** (VOSTF)  
Le 19 janvier à 18h ; le 20 janv. à 20h.

► **Minuscule 2 – Les mandibules du bout du monde** (avant-première)  
Le 20 janvier à 15h (séance animée).

► **Creed II**  
Le 23 janvier à 17h30.

► **L'heure de la sortie**  
Le 23 janvier à 18h ; le 24 janv. à 20h ; le 25 janv. à 20h.

► **Edmond**  
Le 23 janvier à 15h et 20h30.

► **Miraï, ma petite sœur**  
Le 23 janvier à 15h.

► **First Man : le premier homme sur la lune** (tarif unique 4€ - Les Oscars 2019)  
Le 23 janvier à 20h (VOSTF).

► **Bohemian Rhapsody** (tarif unique 4€ - Les Oscars 2019)  
Le 24 janvier à 20h (VOSTF).

## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.  
**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.  
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

## Permanence des élus :

Cabinet du Maire :  
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**  
Conseillers départementaux :  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Députée de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère :  
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**  
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux  
circa3805@gmail.com

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**  
(hors retraite) Mardi, 9h-12h.  
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**  
1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, 14h-17h.  
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**  
Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.  
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**  
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève  
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**  
1<sup>er</sup> jeudi et 3<sup>e</sup> mercredi du mois après-midi sur RV en mairie  
Médiation : **04 76 56 53 00**  
Edouard Tournier, conciliateur de justice. Sur RDV en mairie.  
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**  
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF  
Centre de planification et d'éducation familiale :  
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**  
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30  
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.  
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**  
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**  
12 rue des Peupliers  
Pompiers : **18** ou **112**  
Secours en montagne, Isère : **112**  
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**  
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**  
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

## SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**  
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com  
**La Poste** : 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,  
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.  
ou Rue Louis Neel

**SNCF Saint-Egrève** : 1, rue des Bonnais **3635**  
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**

**Grenoble Alpes Métropole :** **04 76 59 59 59**

Voire : n° vert **0 800 805 807**  
Déchets : n° vert **0 800 500 027**  
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**  
Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30  
• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**  
eau potable, abonnement, résiliation, facturation  
ou [www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr)  
Eaux de Grenoble Alpes  
5 place Vaucanson 38000 Grenoble  
Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30  
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**  
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915  
Du 05 au 11/01 : pharmacie de la Montagne Place Pompée **04 76 75 60 69**  
Du 12 au 18/01 : pharmacie du Fontanil rue du Moulin, Le Fontanil **04 76 75 51 48**  
Du 19 au 25/01 : pharmacie de Prédieu 48 quater route de Grenoble **04 76 75 31 67**  
Du 26/01 au 01/02 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**  
Domaine Barnave  
Du 02 au 08/02 : pharmacie La Pinéa Centre Commercial "La Pinéa" **04 76 75 43 33**





# | expression politique

Groupe

## Priorité Saint-Égrève

### 2019, proximité et ambitions !

Au nom de PSE je voudrais vous souhaiter une très bonne année 2019. Pour les élus du groupe, nous continuerons le travail que nous menons avec vous, d'échanges, de dialogue et d'écoute. Les dossiers portés par la municipalité sont nombreux et parfois difficiles. J'en veux pour preuve le débat sur les rythmes scolaires qui a été source de discussions et de débats. Je veux saluer le travail réalisé par les élus en charge du scolaire qui a permis d'aboutir à un véritable consensus qui va dans le sens de la proximité avec l'ensemble des parents. Ainsi en 2019 un audit sera réalisé pour comprendre les attentes d'aujourd'hui en matière de rythmes scolaires et d'organisation de la journée des enfants. Les parents délégués ont été des partenaires précieux dans les réunions qui ont eu lieu et ils continueront de l'être au sein du Comité de Pilotage chargé de donner les grandes lignes de l'audit. Ce travail d'écoute et de concertation doit se faire sur chaque dossier d'envergure. C'est là l'essence même de Priorité Saint-Egrève : pas de dogmatisme mais de la proximité et une ambition : le bien-être des Saint-Egrévois.

Ainsi en 2019, les élus de la majorité soutiendront un budget sain et raisonné pour lequel, comme pour les précédents depuis 15 ans, aucun investissement ne se fait si la capacité de financement des coûts de fonctionnement n'existe pas. Contrairement à nos oppositions qui voudraient lâcher les cordons de la bourse et créer de la dette qui demain se traduira par des hausses d'impôts, nous sommes pour une maîtrise budgétaire tout en offrant des services adaptés à la population. C'est dans cet esprit que nous avons pu financer une salle culturelle telle que La Vence Scène, la médiathèque ou des équipements sportifs dans toute la ville en contrôlant notre budget. Cela nous donne une place enviée dans l'agglomération qui malheureusement n'a pas toujours cette pensée budgétaire.

Encore tous nos vœux !

Pascal de Filippis, président de PSE  
[facebook.com/prioritesaintegreve](https://facebook.com/prioritesaintegreve)

Groupe

## Saint-Égrève Autrement



### Vote du PLU : les raisons de notre abstention

En fin d'année 2018, le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été soumis à l'avis des 49 communes de la Métro avec des modifications pour Saint-Egrève. Nous avons reconnu des avancées pour notre commune à travers une approche de la densification moins mécanique et simpliste que dans le précédent PLU de la majorité. Mais nous nous sommes malgré tout abstenus sur cette délibération car nous considérons qu'il est nécessaire de marquer une PAUSE à Saint-Egrève. Une PAUSE pour faire baisser la pression immobilière sur la commune et rassurer nombre de Saint-Egrévois anxieux à l'idée de voir fleurir des bâtiments en face de chez eux. Une PAUSE pour attendre la livraison des logements en cours et l'arrivée de leurs occupants afin de travailler à créer les conditions d'un vivre ensemble de qualité. Une PAUSE pour savoir ce que l'on construit et pour qui l'on construit. Une PAUSE pour prendre le temps de la réflexion, pour un développement de notre ville plus raisonné et mieux ciblé.

Bien entendu la majorité municipale, à l'origine du PLU actuel, n'a pas retenu notre proposition.

Alors en 2019, construisons ensemble plus de solidarité !

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Françoise CHARAVIN, Jean Marcel PUECH et Hassan BELRHALI  
[hassan.belrhali.ps@gmail.com](mailto:hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

## Ecologie, Solidarité, Citoyenneté



### 2019 : l'année de tous les possibles avec une majorité désunie et des oppositions réunies ?

33 c'est le nombre total de conseillers municipaux. 26 c'est le nombre des élus de la majorité. 9 c'est le nombre de conseillers d'opposition et de la majorité à s'être abstenus sur le nouveau document (PLUI) définissant les règles d'urbanisme et de construction à St-Egrève et dans la Métropole. C'est la 1<sup>ère</sup> fois en 5 ans que les élus de la majorité ne votent pas pareil. 7 c'est le nombre total de conseillers municipaux bénévoles des oppositions. 6 c'est le nombre de conseillers de la majorité régulièrement absents dans les conseils ! 4 c'est le nombre de démissions de conseillers de la majorité, dont la dernière date de fin 2018. Les désaccords en interne existent : sur la fermeture des 2 bibliothèques, la densification incontrôlée et anarchique, l'absence de vision pour la commune. 3 c'est pour l'instant le nombre de groupes d'opposition issus de 2014 qui travaillent souvent ensemble. Souhaitez-vous que nous nous unissions davantage en fusionnant nos groupes par exemple ? 2 c'est le nombre de conseillers de la majorité à avoir voté à nos côtés sur le PLUI. 1 c'est enfin le vœu que nous formulons pour 2019 : celui de nous rassembler et de proposer une offre politique alternative enthousiasmante pour 2020, avec vous et pour vous. N'hésitez pas à nous faire part de votre avis en nous envoyant un petit message, et pourquoi pas, participer à cette aventure.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019 avec ses bonnes résolutions comme un engagement à participer à la vie communale ?

L. Amadieu, B. Ruef, E. Bruyant [groupe.eco.sol@orange.fr](mailto:groupe.eco.sol@orange.fr)

Groupe

## Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

### 2019 : pour une année de fraternité humaine !

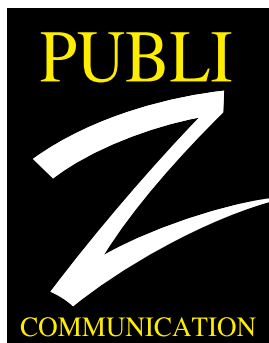
Je veux présenter à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel pour vous et pour vos proches. Plus que cela, je voudrais clamer haut et fort l'actualité du droit au bonheur pour tous. Le rapport sur les inégalités mondiales confirme l'envoie spectaculaire des écarts de richesses au profit de 1 % de la population mondiale. Les 1 % d'individus les plus riches ont capté deux fois plus de croissance que les 50 % les plus pauvres. Les détenteurs de patrimoine privé se sont enrichis, mais les États se sont appauvris, limitant leur capacité à réguler l'économie, redistribuer les revenus et freiner la croissance des inégalités. Nous en vivons au quotidien les conséquences dans nos communes, comme à St-Egrève : suppressions d'emplois publics, augmentation des tarifs (future piscine, activités extra-scolaires, transport...), privatisation de services comme la "Maison du Lac". Soumises à des charges de plus en plus lourdes sans augmentation générale des revenus, voire avec leur diminution (hausse de la CSG pour les retraités.e.s), les familles ne s'en sortent plus. Je n'accepte pas ce monde.

Les révolutions techniques, scientifiques, numériques offrent des possibilités inégalées d'épanouissement de toutes les capacités humaines : vivre dignement de son travail, en bonne santé, se loger décemment, faire des projets d'avenir, en décider librement, se former, se cultiver, changer de métier, d'activité, créer, participer à la vie de la cité, devenir maître de ses choix, être en capacité de décider, réinventer la politique...

La modernité d'Emmanuel Macron et du groupe "Priorité Saint-Egrève", c'est la version colorisée des vieux scénarios d'exploitation au service de la finance. La mienne est une version du droit au progrès social, écologique, féministe pour toutes et tous, basé sur la solidarité entre les générations et les peuples.

"Le moment est venu de donner au vieux monde cet avertissement : il faut être un nouveau monde", Victor Hugo.

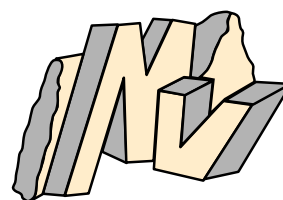
Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF  
<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/>



Communication  
Edition  
Regie publicitaire

**PUBLI Z  
COMMUNICATION**

8, rue de Mayencin  
38400 Saint Martin d'Hères  
**04 76 44 63 76**



MARBRERIE  
DE LA VENCE

Christian JEAN

**FUNÉRAIRE • GRAVURE**

**Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26**

N° d'habilitation n° 9638046



40, rue du Pré Didier  
38120 LE FONTANIL

**04 76 56 07 22**

[www.sntp.fr](http://www.sntp.fr)

**AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS  
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS**

Société Nouvelle de Travaux Publics

# BAROISconcept



**BAROISconcept**

3, rue du Lac  
Avenue de l'Île Brune  
38120 St Égrève  
04 76 47 11 56

Agencement  
Cuisine  
Décoration  
Mobilier  
Arts de la table  
Électroménager  
Possibilité de sur-mesure



**atelier Alain Barois**  
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève  
04 76 75 77 37  
06 80 84 23 53

# 10 | JOURS XXL MAISON



Canapé 3 places  
**MASTER**

~~2996€~~

**1795€**

+ 8,50 € d'éco-participation soit 1803,50 €

MOBILIER DESIGN & DÉCORATION

**yvrai** ameublement Z.I. St EGREVE

Canapé MASTER, prix encadré dans la couleur exposé et dans la limite des stocks : 1795 € + 8,50 € d'éco-participation, soit 1803,50 €. Canapé 3 places dossiers reculants L.190 x H.89 x P.102cm. Tissu 100% polyester. Structure en pin massif et multiplié. Assises en mousse polyuréthane H95 36 kg/m<sup>3</sup> sur coussin 26 kg/m<sup>3</sup>. Dossiers en fibre Polyester siliconée. Suspensions assises : sangles élastiques entrecroisées, dossier : sangles élastiques. Pieds en métal. Offre valable 10 jours à partir de l'affichage dans les magasins participant à l'opération sur les produits signalés en magasin par un étiquetage spécifique. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours. Magasins indépendants membres du réseau XXL. Photos non contractuelles. Sauf erreurs typographiques.



[www.xxl.fr](http://www.xxl.fr)